

Payments

Promotion du 1^{er} avril au 30 juin

OU Peye NOU Rande

Vos achats remboursés

en utilisant vos cartes MCB ou JuiceByMCB*.

* Conditions applicables

Utilisez vos cartes MCB ou payez par JuiceByMCB jusqu'au 30 juin 2019, et participez à nos tirages au sort pour le remboursement de vos achats.

Conditions de participation

1. Cette offre promotionnelle est valable du 1^{er} avril au 30 juin 2019 (dates incluses).
2. Cette offre est ouverte aux détenteurs de cartes MCB Mastercard, Visa, American Express et UnionPay (cartes de débit standard, Platinum et World, cartes de crédit Primo, Classique, Green, Gold, et les cartes prépayées) et aux utilisateurs de l'application JuiceByMCB (pour la fonctionnalité « Payez un agent accrédité Juice »).
3. Les périodes promotionnelles sont comme suit :
 - i. Du 1^{er} au 30 avril 2019
 - ii. Du 1^{er} au 31 mai 2019
 - iii. Du 1^{er} au 30 juin 2019
4. Chaque client, ayant effectué des paiements par les moyens cités plus haut pendant une des périodes promotionnelles, participera aux tirages au sort.

Une (1) entrée sera comptabilisée en faveur du client pour chaque transaction éligible effectuée par le client.

- a. Chacun des 30 gagnants de chaque tirage recevra le remboursement, à hauteur maximale de MUR 10 000, de ses achats effectués par carte ou à travers JuiceByMCB (« Payez un agent accrédité ») pendant les périodes promotionnelles.
- b. Le montant total dépensé sera comptabilisé au niveau du détenteur principal de la carte. Ainsi les dépenses sur la(les) carte(s) auxiliaire(s) seront additionnées aux montants dépensés par le détenteur principal de la carte pour déterminer le montant total des dépenses effectuées.

- c. Le remboursement sera crédité sur le compte du gagnant, domicilié à la MCB, dix (10) jours après chaque tirage au sort, au plus tard.
5. Pour les transactions effectuées à Maurice ou à l'étranger, les enregistrements affichés se feront selon la date d'autorisation de chaque transaction.
6. Les employés de la MCB, les personnes âgées de moins de 18 ans, les détenteurs des cartes Business, Corporate, Visa Prépayée 12-17, Collee, les titulaires de cartes de crédit faisant l'objet de procédures de recouvrement auprès de notre service contentieux, ne sont pas éligibles pour cette offre promotionnelle. Ce critère de non-éligibilité s'appliquera pour les cartes principales et secondaires émises pour les comptes des employés de la MCB, les individus et leurs titulaires respectifs (Business, Corporate, Visa Prépayée 12-17, Collee).
7. Les détenteurs ayant des retards de paiement, ou qui font l'objet d'une procédure de recouvrement sur leurs comptes liés à leurs cartes, ne seront pas éligibles pour participer à cette campagne promotionnelle.
8. Les opérations faites aux points de ventes ou en ligne (à Maurice et/ou à l'étranger) et postées à la MCB seront comptabilisées.
9. Les opérations effectuées aux guichets automatiques (GAB), aux comptoirs des agences de banque (toute banque), auprès des institutions financières ainsi que des casinos ou encore des paris en ligne, ne seront pas comptabilisées.
10. Cette offre est valable uniquement pour les Mauriciens, résidant à Maurice.
11. Les gagnants, en acceptant le prix, confèrent le droit à la MCB de publier leurs noms et leur(s) photo(s) dans la presse, sur tous les supports de communication identifiés par la MCB et dans les points de vente. Les modalités de la publication seront établies et finalisées après identification des gagnants. Les gagnants pourront être sollicités à titre gratuit afin de paraître

dans les médias nationaux ou internationaux.

12. En cas de désaccord avec les présentes modalités et conditions, la décision de la MCB sera finale et sans appel.
13. La MCB se réserve le droit de revoir et modifier les présentes conditions.
14. Les tirages au sort auront lieu au Mauritius Turf Club, en présence d'un représentant de la Gambling Regulatory Authority. Les gagnants seront contactés par téléphone.
15. Chaque client pourra consulter le(s) numéro(s) de participation obtenu(s), en se rendant à une agence MCB ou en appelant le **202 6060** à la fin de chaque période promotionnelle.
16. Il est entendu que la MCB ne peut être tenue responsable dans l'éventualité où les gagnants ne peuvent se prévaloir d'un prix pour une raison spécifique, ou dans le cas d'un litige ayant trait à l'application des présentes conditions.

Plus d'infos

Pour en savoir plus, visitez notre site web ou contactez-nous par téléphone ou par email.



202 6070



contact@mcb.mu



mcb.mu